

→ COMMENT OBTENIR UN BADGE D'ACCÈS ?

Vous avez plusieurs possibilités :

- En retirant un formulaire d'inscription en déchèterie,
- En vous inscrivant en ligne sur le site internet du SMICTOM,
- Aux horaires d'ouverture du SMICTOM de Rougemont-le-Château (bureaux situés à 5 minutes de la déchèterie d'Étueffont).



Pour consulter les règlements de collecte, des déchèteries et de la redevance incitative :
<http://www.sictom-etueffont.fr/publications/les-reglements>



Photos, pictogrammes : SMICTOM + Eco-organismes - Conception & Impression publicit. Uffoltz - CERNAV

→ Dans mon bac à ordures ménagères, je jette :

- Gobelets et assiettes en plastique, assiettes en carton, couverts en plastique
- Les papiers spéciaux, les absorbants

- Les protections contre le COVID 19 : mouchoirs, gants, masques
- Les objets en plastique qui ne sont pas des emballages

→ Dans mon composteur, je dépose :

- Les épluchures de fruits et de légumes, les restes de repas
- Les déchets de jardin

→ Dans le conteneur à verre, je dépose :

- Les pots, les bocaux, les bouteilles en verre

RAPPEL

- Pensez à enlever les couvercles et les bouchons,
- Déposez en déchèterie la vaisselle cassée, les ampoules, les vitres et les miroirs.

Aucun déchet ne doit être déposé à côté des containers à verre. Respectez les consignes de tri.

ATTENTION AUX HORAIRES DE DÉPÔT EN RAISON DU BRUIT.

→ Dans mon sac jaune transparent, je dépose en mélange

- Tous les emballages en plastique (bouteilles, flacons, barquettes et pots alimentaires en plastique et en polystyrène, films, blisters...)



- Tous les emballages en métal (conserves, canettes, barquettes, aérosols, couvercles de bocaux, ...)

- Tous les papiers (journaux, magazines, prospectus, cahiers, livres, enveloppes)
- Cartons (emballages, briques alimentaires, petits cartons)

- Les gros cartons doivent être déposés prioritairement en déchèterie ou avec les sacs de tri, obligatoirement pliés et ficelés (volume inférieur à 0,5 m³) sans quoi ils seront refusés.

RAPPEL

- Vider les emballages,
- Les aplatir et ne pas les imbriquer les uns dans les autres,
- Bien fermer le sac,
- Sortir le sac la veille au soir.

NE PAS METTRE DANS CE SAC : bouteilles et bocaux en verre, objets en plastique qui ne sont pas des emballages, ordures ménagères, couches, emballages ayant contenus des produits toxiques, essuie-tout, mouchoirs.

→ FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES

L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES EST RÉSERVÉ AUX HABITANTS DU SMICTOM MUNIS D'UN BADGE

Apports réglementés :

- Quantité maximale autorisée : 1 m³ par visite,
- Accès le samedi : interdit aux professionnels,
- Pneus : uniquement les pneus VL, propres, secs, entiers et déjantés. **Tous les autres pneus seront facturés (voir règlement)***
- Extincteurs : poids ≤ 2 kg, reprise gratuite, poids > 2kg ou CO2 : 10 € l'unité.

Les apports des professionnels seront facturés aux conditions et tarifs affichés en déchèteries et consultables sur le site internet du SMICTOM.

Les déchèteries sont réservées aux véhicules dont le PTAC (remorque comprise) ne dépasse pas 3,5 tonnes.

Le règlement des déchèteries est disponible sur www.sictom-etueffont.fr

DÉCHÈTERIE FIXE D'ÉTUEFFONT

Horaires de la déchèterie fixe (située entre Étueffont et Rougemont-le-Château)

HORAIRES D'HIVER du 01^{er}/10 au 31/03

Lundi : Fermée
Mardi au vendredi : de 9h à 12h / 13h30 à 16h
Samedi : non stop de 9h à 17h

HORAIRES D'ÉTÉ du 01^{er}/04 au 30/09

Lundi : Fermée
Mardi au vendredi : de 9h à 12h / 13h30 à 18h
Samedi : non stop de 9h à 18h

DÉCHÈTERIE SEMI-FIXE DE CHAMPAGNEY

Horaires de la déchèterie semi-fixe pour le secteur de Rahin et Chérumont (ZA des Champs May à Champagny)

HORAIRES D'HIVER du 1^{er}/10 au 31/03

Mercredi : de 9h à 12h / 13h30 à 16h
Samedi : non stop de 9h à 17h

HORAIRES D'ÉTÉ du 1^{er}/04 au 30/09

Mercredi : de 9h à 12h / 13h30 à 18h
Samedi : non stop de 9h à 18h

DÉCHÈTERIE MOBILE

La déchèterie mobile passe dans certaines communes du SMICTOM selon un calendrier préétabli (voir au verso du calendrier).

Une commune dans la journée : de 12h à 19h sans interruption.

Deux communes dans la journée :
1^{ère} commune : de 12h à 15h
2^{ème} commune : de 16h à 19h.

→ LES DÉCHÈTERIES : MODE D'EMPLOI

LES PRODUITS SUIVANTS DOIVENT ÊTRE APPORTÉS EN DÉCHÈTERIE



* Les déchèteries mobiles ne sont pas concernées
** Uniquement sur la déchèterie fixe et les bennes présentes dans certaines communes.
*** Maximum 4 pneus par visite en déchèterie fixe et 2 pneus en déchèterie mobile.

Les pneus jantés ne sont pas acceptés en déchèterie mobile (capacité de stockage restreinte).

Facturation possible de certaines catégories.

Des conteneurs spécifiques pour les instruments d'écriture (stylos, feutres...) et les capsules Nespresso sont également disponibles.



Les produits suivants ne sont pas acceptés en déchèterie et doivent être apportés aux entreprises spécialisées

Les cadavres d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.



Felon,
Rougemont-sous-Rougemont
SMICTOM
DE LA ZONE SOUS-VOGNIENNE
2021

CALENDRIER des COLLECTES

40b avenue Jean Moulin | **90110 ROUGEMONT-LE-CHATEAU**
Tél. 03 84 54 69 44 | Fax : 03 84 22 28 49 | www.sictom-etueffont.fr
Mail : sictom.etueffont@wanadoo.fr | redavance.sictom90@orange.fr

Ne concerne pas les usagers collectés en mini-benne

→ VOS JOURS DE COLLECTE



COLLECTE
TOUTES LES SEMAINES,
LE MERCREDI

JOUR FÉRIÉ,
pas de collecte

→ RAPPEL :

ORDURES
MÉNAGÈRES

TRI SÉLECTIF

CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE

AVRIL 2021

maine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
A				1	2	3	4
B	5	6	7	8	9	10	11
A	12	13	14	15	16	17	18
B	19	20	21	22	23	24	25
A	26	27	28	29	30		

MAI 2021

maine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
A						1	2
B	3	4	5	6	7	8	9
A	10	11	12	13	14	15	16
B	17	18	19	20	21	22	23
A	24	25	26	27	28	29	30
B	31						

JUIN 2021

maine	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
B		1	2	3	4	5	6
A	7	8	9	10	11	12	13
B	14	15	16	17	18	19	20
A	21	22	23	24	25	26	27
B	28	29	30				

> DATES ET LIEUX DE PASSAGE DE LA DÉCHÈTERIE MOBILE

Mardi 6 avril	LEPUIX
Lundi 12 avril	MASEVAUX
Mardi 13 avril	CHAUX, LACHAPELLE-SOUS-CHAUX
Lundi 19 avril	RIMBACH
Mardi 20 avril	GIROMAGNY
Lundi 26 avril	12h-15h DOLLEREN 16h-19h SEWEN
Mardi 27 avril	VESCEMONT, ROUGE-GOUTTE, RIERVESCEMONT
Lundi 3 mai	12h-15h SOPPE-LE-HAUT 16h-19h SOPPE-LE-BAS
Mardi 4 mai	AUXELLES-BAS, AUXELLES-HAUT
Lundi 10 mai	OBERBRÜCK
Mardi 11 mai	MASEVAUX
Lundi 17 mai	GIROMAGNY
Mardi 18 mai	SICKERT
Mardi 25 mai	WEGSCHEID, KIRCHBERG
Lundi 31 mai	SENTHEIM
Mardi 1 juin	VESCEMONT, ROUGE-GOUTTE, RIERVESCEMONT
Lundi 7 juin	MASEVAUX
Mardi 8 juin	GUEWENHEIM
Lundi 14 juin	WEGSCHEID, KIRCHBERG
Mardi 15 juin	GIROMAGNY
Lundi 21 juin	LEPUIX
Mardi 22 juin	12h-15h SEWEN 16h-19h DOLLEREN
Lundi 28 juin	CHAUX, LACHAPELLE-SOUS-CHAUX
Mardi 29 juin	OBERBRÜCK

CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE

OCTOBRE 2021

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE 2021

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE 2021

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

> DATES ET LIEUX DE PASSAGE DE LA DÉCHÈTERIE MOBILE

Lundi 4 octobre	AUXELLES-BAS, AUXELLES-HAUT
Mardi 5 octobre	MASEVAUX
Lundi 11 octobre	SENTHEIM
Mardi 12 octobre	SICKERT
Lundi 18 octobre	12h-15h SOPPE-LE-HAUT 16h-19h SOPPE-LE-BAS
Mardi 19 octobre	GIROMAGNY
Lundi 25 octobre	CHAUX, LACHAPELLE-SOUS-CHAUX
Mardi 26 octobre	12h-15h SEWEN 16h-19h DOLLEREN
Mardi 2 novembre	WEGSCHEID, KIRCHBERG
Lundi 8 novembre	MASEVAUX
Mardi 9 novembre	GUEWENHEIM
Lundi 15 novembre	GIROMAGNY
Mardi 16 novembre	OBERBRÜCK
Lundi 22 novembre	LEPUIX
Mardi 23 novembre	LAUW
Lundi 29 novembre	SICKERT
Lundi 30 novembre	VESECOMONT, ROUGE-GOUTTE, RIEVESCEMONT
Lundi 6 décembre	SENTHEIM
Mardi 7 décembre	RIMBACH
Lundi 13 décembre	AUXELLES-BAS, AUXELLES-HAUT
Mardi 14 décembre	MASEVAUX
Lundi 20 décembre	GIROMAGNY
Mardi 21 décembre	12h-15h DOLLEREN 16h-19h SEWEN
Vendredi 24 décembre	CHAMPAGNEY
Lundi 27 décembre	CHAUX, LACHAPELLE-SOUS-CHAUX
Mardi 28 décembre	12h-15h SOPPE-LE-BAS 16h-19h SOPPE-LE-HAUT
Vendredi 31 décembre	CHAMPAGNEY